



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR5400446 - Marais Poitevin

1. IDENTIFICATION DU SITE	1
2. LOCALISATION DU SITE	2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES	5
4. DESCRIPTION DU SITE	11
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE	13
6. GESTION DU SITE	13

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR5400446

1.3 Appellation du site

Marais Poitevin

1.4 Date de compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

04/05/2017

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Poitou-Charentes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/04/2002



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004

(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 13/04/2007

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000466549

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : -1,08389°

Latitude : 46,25139°

2.2 Superficie totale

20323 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

15%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
54	Poitou-Charentes

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
79	Deux-Sèvres	45 %
17	Charente-Maritime	40 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
79009	AMURE
17007	ANAIIS
17008	ANDILLY
17009	ANGLIERS
79010	ARCAIS
79034	BESSINES
79046	BOURDET (LE)
17091	CHARRON
79100	COULON
17127	COURCON
17132	CRAMCHABAN
79112	EPANNES
17153	ESNANDES



79130	FRONTENAY-ROHAN-ROHAN
79137	GRANZAY-GRIPT
17182	GREVE-SUR-MIGNON (LA)
17190	HOUMEAU (L')
17201	LAIGNE (LA)
17208	LONGEVES
79162	MAGNE
17218	MARANS
17222	MARSILLY
79170	MAUZE-SUR-LE-MIGNON
17264	NIEUL-SUR-MER
79191	NIORT
17267	NUAILLE-D'AUNIS
79219	PRIAIRES
79220	PRIN-DEYRANCON
17300	ROCHELLE (LA)
17303	RONDE (LA)
79254	SAINT-GEORGES-DE-REX
79257	SAINT-HILAIRE-LA-PALUD
17349	SAINT-JEAN-DE-LIVERSAY
17376	SAINT-OUEN-D'AUNIS
17382	SAINT-PIERRE-D'AMILLY
79290	SAINT-POMPAIN
17394	SAINT-SATURNIN-DU-BOIS
17396	SAINT-SAUVEUR-D'AUNIS
79298	SAINT-SYMPHORIEN
17414	SAINT-XANDRE
79304	SANSAIS
17439	TAUGON
79328	THORIGNY-SUR-LE-MIGNON
79334	USSEAU
79335	VALLANS
79337	VANNEAU-IRLEAU (LE)
17472	VILLEDoux



2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représent -activité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1130 <i>Estuaires</i>		3048,5 (15 %)		G	B	B	B	B
1140 <i>Replats boueux ou sableux exondés à marée basse</i>		7215 (35,5 %)		G	A	B	B	B
1150 <i>Lagunes côtières</i>	X	4 (0,02 %)		G	B	C	C	C
1210 <i>Végétation annuelle des laissés de mer</i>		0 (0 %)		G	B	C	C	C
1310 <i>Végétations pionnières à Salicornia et autres espèces annuelles des zones boueuses et sableuses</i>		200 (0,98 %)		P	A	C	B	B
1320 <i>Prés à Spartina (Spartinion maritimae)</i>		200 (0,98 %)		P	A	B	B	B
1330 <i>Prés-salés atlantiques (Glauco-Puccinellietalia maritimae)</i>		200 (0,98 %)		P	A	C	B	B
1410 <i>Prés-salés méditerranéens (Juncetalia maritimi)</i>		2170 (10,68 %)		G	B	B	B	B
1420 <i>Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques (Sarcocornietea fruticosi)</i>		67 (0,33 %)		G	B	C	B	B
2120 <i>Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria (dunes blanches)</i>		1 (0 %)		G	B	C	C	C
3140 <i>Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.</i>		0 (0 %)		M	B	C	C	C
3150 <i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>		986 (4,85 %)		G	B	C	C	C
6210		4 (0,02 %)		G	B	C	C	C



Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) (* sites d'orchidées remarquables)								
6410 Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)		1 (0 %)		G	B	C	C	C
6430 Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin		10,7 (0,05 %)		G	B	C	C	C
6510 Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)		0 (0 %)		P	C	C	C	C
7210 Marais calcaires à <i>Cladium mariscus</i> et espèces du <i>Caricion davallianae</i>	X	1 (0 %)		G	B	C	C	C
7230 Tourbières basses alcalines		1 (0 %)		G	B	C	C	C
91E0 Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	X	825 (4,06 %)		G	B	C	C	C

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A = $100 \geq p > 15 \%$; B = $15 \geq p > 2 \%$; C = $2 \geq p > 0 \%$.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max		C R V P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1016	Vertigo moulinsiana	p			i	P	DD	D			
I	1041	Oxygastra curtisii	p			i	P	DD	C	B	C	B
I	1044	Coenagrion mercuriale	p			i	P	DD	C	B	C	B
I	1060	Lycaena dispar	p			i	P	DD	C	B	C	B
I	1083	Lucanus cervus	p			i	P	DD	C	B	C	B
I	1087	Rosalia alpina	p			i	P	DD	C	B	C	A
I	1088	Cerambyx cerdo	p			i	P	DD	C	B	C	B



F	1095	Petromyzon marinus	p			i	P	DD	C	B	C	B
F	1096	Lampetra planeri	p			i	P	DD	C	B	C	B
F	1099	Lampetra fluviatilis	p			i	P	DD	C	B	C	B
F	1102	Alosa alosa	p			i	P	DD	C	B	C	B
F	1103	Alosa fallax	p			i	P	DD	C	B	C	B
F	1106	Salmo salar	p			i	P	DD	D			
A	1166	Triturus cristatus	p			i	P	DD	C	B	C	B
R	1220	Emys orbicularis	p			i	V	DD	D			
M	1303	Rhinolophus hipposideros	r			i	P	DD	C	B	C	B
M	1304	Rhinolophus ferrumequinum	r			i	P	DD	C	B	C	B
M	1308	Barbastella barbastellus	r			i	P	DD	C	B	C	B
M	1321	Myotis emarginatus	p			i	P	DD	D			
M	1323	Myotis bechsteinii	p			i	P	DD	D			
M	1324	Myotis myotis	p			i	P	DD	C	B	C	B
M	1355	Lutra lutra	p			i	C	G	C	B	C	B
M	1356	Mustela lutreola	p			i	V	P	C	C	B	C
I	6177	Phengaris teleius	p			i	P	DD	C	B	C	B
I	6199	Euplagia quadripunctaria	p			i	P	DD	C	B	C	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.



- **Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D
A		Triturus marmoratus			i	P	X		X		X	
A		Alytes obstetricans			i	P	X		X		X	
A		Pelodytes punctatus			i	P			X		X	
A		Hyla arborea			i	P	X		X		X	
A		Hyla meridionalis					X				X	
A		Rana dalmatina			i	P	X		X		X	
A		Rana temporaria						X			X	
I		Maculinea arion					X				X	
M		Neomys fodiens									X	
M		Eptesicus serotinus					X				X	
M		Myotis mystacinus					X				X	
M		Myotis nattereri					X				X	
M		Nyctalus leisleri					X				X	
M		Nyctalus noctula					X				X	
M		Pipistrellus pipistrellus					X				X	
M		Pipistrellus pygmaeus					X				X	
M		Pipistrellus nathusii					X				X	
M		Plecotus auritus					X				X	



M		Plecotus austriacus			i	P			X		X	
M		Vespertilio murinus					X				X	
M		Mustela putorius						X			X	
M		Genetta genetta			i	P		X	X		X	
M		Arvicola sapidus										
M		Myotis alcaethoe					X				X	
M		Pipistrellus kuhlii			i	P			X		X	
M		Myotis daubentonii					X				X	
P		Cardamine parviflora			i	P						X
P		Carex strigosa			i	P						X
P		Cerastium dubium			i	P						X
P		Ceratophyllum submersum			i	P						X
P		Damasonium alisma			i	P						X
P		Elatine macropoda			i	P						X
P		Galium boreale			i	P						X
P		Gratiola officinalis			i	P						X
P		Hippuris vulgaris			i	P						X
P		Inula britannica			i	P						X
P		Lathyrus palustris			i	P						X
P		Lythrum tribracteatum			i	P			X			
P		Medicago marina			i	P						X
P		Nymphoides peltata			i	P						X
P		Oenanthe foucaudii			i	P			X	X		



P		Pulicaria vulgaris			i	P						X
P		Ranunculus ophioglossifolius			i	P						X
P		Rumex palustris			i	P						X
P		Salix arenaria			i	P						X
P		Silene portensis			i	P						X
P		Stellaria palustris			i	P						X
P		Trifolium michelianum			i	P						X
P		Viola pumila			i	P						X
P		Alyssum simplex subsp. simplex			i	P						X
P		Iris spuria var. maritima			i	P						X
R		Lacerta bilineata					X				X	
R		Podarcis muralis			i	P	X		X		X	
R		Coluber viridiflavus			i	P	X					X
R		Elaphe longissima			i	P	X					X

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	4 %
N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	15 %
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppes salées	8 %
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	4 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	5 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	4 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	4 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	32 %
N15 : Autres terres arables	15 %
N16 : Forêts caducifoliées	1 %
N17 : Forêts de résineux	4 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	4 %

Autres caractéristiques du site

Vaste complexe littoral et sublittoral sur alluvions fluvio-marines quaternaires et tourbes s'étendant sur 2 régions administratives et 3 départements. Ensemble autrefois continu mais aujourd'hui morcelé par l'extension de l'agriculture intensive en 3 secteurs et compartiments écologiques principaux :

- une façade littorale centrée autour des vasières tidales et prés salés de la Baie de l'Aiguillon, remplacées vers le nord par des flèches sableuses (Pointe d'Arcay) et des cordons dunaires boisés (forêt de Longeville) ou non (Pointe de l'Aiguillon) ;
- une zone centrale, caractérisée par ses surfaces importantes de prairies naturelles humides saumâtres à oligo-saumâtres, inondables ("marais mouillés") ou non ("marais desséchés") parcourues par un important réseau hydraulique;
- une zone "interne" (la "Venise verte") sous l'influence exclusive de l'eau douce et rassemblant divers milieux dulcicoles continentaux : forêt alluviale et bocage à Aulne et Frêne, fossés à eaux dormantes, bras morts, plus localement, bas-marais et tourbières alcalines.

Des affleurements calcaires existent également en périphérie du site et sous forme "d'îles" au milieu des marais.

Malgré les hiatus spatiaux séparant désormais ces 3 secteurs, ceux-ci restent liés sur le plan fonctionnel, plus ou moins étroitement selon les groupes systématiques concernés (Ex: liaisons vasières littorales/prairies saumâtres ou prairies centrales/"Venise verte" pour la Loutre etc).

L'extension de janvier 2004 rajoute au site les vallées de la Guirande, de la Courance et du Mignon.

Vulnérabilité : Une des zones humides les plus touchées par les mutations de l'agriculture durant les 3 dernières décennies : de vastes espaces de prairies naturelles extensives drainées et reconverties en cultures céréalières intensives avec des effets indirects importants d'altération de la qualité des eaux des fossés, d'appauvrissement de la végétation aquatique etc.

Sur les zones tidales, les projets d'extension des concessions aquacoles constituent également une menace non négligeable.

Aux marges est du site les tourbières alcalines du Bourdet et de Prin-Deyrançon - de surface minimale - sont très exposées de même à l'intensification agricole périphérique (maïs irrigué) qui provoque une nette baisse de la nappe phréatique et permet la minéralisation de la tourbe.

Sur le littoral sableux une forte pression touristique estivale génère les dégradations directes - piétinement, dérangements de la faune - ou indirectes - infrastructures routières, projets immobiliers etc - classiques sur ce type d'espace.

En "Venise verte", l'extension de la populiculture aux détriments de la frênaie alluviale ou des prairies naturelles était également un sujet de préoccupation. La prolifération récente des espèces exotiques animales - Ragondin - ou végétales - Ludwigia peploides - provoquent des dysfonctionnements dans les biocénoses.



4.2 Qualité et importance

Une des grandes zones humides du littoral franco-atlantique. Intérêt écosystémique et phytocénotique remarquable avec l'enchaînement successif d'ouest en est selon un gradient décroissant de salinité résiduelle dans les sols d'un système de végétation saumâtre à un système méso-saumâtre, puis oligo-saumâtre et enfin doux; chacun de ces système étant caractérisé par des combinaisons originales de groupements végétaux dont certains sont synendémiques des grands marais littoraux centre-atlantiques (importance surtout de la zone oligo-saumâtre où se côtoient des cortèges floristiques "opposés" générant des combinaisons très originales d'espèces végétales). Des formations plus ponctuelles mais d'un grand intérêt - dunes, tourbières alcalines, pelouses calcicoles à orchidées - contribuent par ailleurs à la biodiversité globale du site. Très grande importance mammalogique comme zone de résidence permanente de la Loutre (rôle fondamental du réseau primaire, secondaire et tertiaire des fossés et canaux à dense végétation aquatique). Cortège d'invertébrés également très riche avec, entre autres, de belles populations de *Rosalia alpina*, coléoptère prioritaire, etc.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A02	Modification des pratiques culturales (y compris la culture perenne de produits forestiers non ligneux : oliviers, vergers, vignes)	X	B
H	E01	Zones urbanisées, habitations		B
H	I01	Espèces exotiques envahissantes		I
H	J02	Changements des conditions hydrauliques induits par l'homme		B
H	J02.01	Comblement et assèchement		B
M	A10.01	Elimination des haies et bosquets ou des broussailles		B
M	G01	Sports de plein air et activités de loisirs et récréatives		I
M	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.02	Pâturage extensif		B

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	%
Propriété d'une association, groupement ou société	%



Collectivité territoriale	%
Domaine régional	%
Domaine privé de l'état	%
Domaine public de l'état	%

4.5 Documentation

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
15	Terrain acquis par un conservatoire d'espaces naturels	12 %
32	Site classé selon la loi de 1930	12 %
36	Réserve naturelle nationale	5 %
38	Arrêté de protection de biotope, d'habitat naturel ou de site d'intérêt géologique	11 %
93	Réserve naturelle régionale	1 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
32	SITE CLASSE DU MARAIS MOUILLE POITEVIN	+	12%
36	BAIE DE L'AIGUILLON	+	5%
38	Venise verte	+	11%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation :

Adresse :



Courriel :

Organisation : Parc Naturel Régional du Marais poitevin

Adresse : 2 Rue de l'Église 79510 COULON

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

☒ Oui Nom : Document d'objectifs Natura 2000 du Marais poitevin
(FR5400446, FR5200659 et FR5410100)
Lien :
http://marais-poitevin.n2000.fr/sites/marais-poitevin.n2000.fr/files/documents/page/texte_docob.pdf#overlay-context=les-outils/le-document-d-objectifs

☐ Non, mais un plan de gestion est en préparation.

☐ Non

6.3 Mesures de conservation

Le DOCOB (Document d'Objectifs) a été approuvé par arrêté préfectoral le 18/12/2003 ; le Syndicat Mixte du Parc Interrégional du Marais Poitevin qui l'a réalisé à la demande de l'Etat aura en charge sa mise en application à partir de 2004.